

GRUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LES MPME¹

PROJET DE RAPPORT ANNUEL 2022

1 INTRODUCTION

1.1. Le 13 décembre 2017, à la onzième Conférence ministérielle (CM11), 88 Membres de l'OMC représentant toutes les grandes régions et tous les niveaux de développement ont établi le Groupe de travail informel sur les MPME (WT/MIN(17)/58/Rev.1). Dans leur Déclaration ministérielle conjointe, les "Amis des MPME" se sont engagés à examiner et à identifier des "solutions horizontales et non discriminatoires" pour améliorer la participation des MPME au commerce international tout en tenant compte des besoins spécifiques des économies en développement.

1.2. Le rapport annuel ci-après décrit les activités du Groupe de travail sur les MPME en 2022. Ce dernier est coordonné par S.E. M. José Luís Cancela Gómez, Ambassadeur de l'Uruguay. Depuis que le Tadjikistan a annoncé en mai 2022 son intention de se joindre au Groupe, celui-ci compte 95 Membres.²

1.3. Bien que le Groupe ait finalisé un projet de déclaration ministérielle³ en septembre 2021, un changement de circonstances l'a empêché d'approuver le document à la CM12. Au lieu de cela, le coordonnateur du Groupe a distribué un rapport sur les progrès accomplis par le Groupe (WT/MIN(22)/4) et tenu une conférence de presse en marge de la Conférence.

2 RÉUNIONS OUVERTES TENUES EN 2022 PAR LE GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LES MPME

2.1. Le Groupe de travail sur les MPME a tenu cinq réunions ouvertes en 2022, la première le 8 février, puis les 7 avril, 19 mai, 15 juillet et 12 octobre.

2.2. Le 8 février, le Groupe a tenu sa première réunion ouverte de 2022 afin de discuter des travaux ordinaires pour l'année à venir (INF/MSME/CN/15). Le Groupe de travail sur les MPME a accueilli trois nouveaux Membres (Gambie; Géorgie; et Macao, Chine) qui l'ont rejoint fin 2021. Au début de la réunion, le Vice-Ministre chargé de la promotion des MPME de République dominicaine, M. Jorge Morales Paulino, s'est adressé au Groupe et a insisté sur la nécessité pour les organisations internationales d'aider les MPME à accéder au financement. Au cours des travaux menés pendant la réunion, le Groupe a désigné le Mexique comme coordonnateur de la plate-forme en ligne Trade4MSMEs et établi une nouvelle équipe spéciale pour diriger les travaux sur la plate-forme. Il a

¹ Les précédents rapports annuels incluent les documents JOB/GC/207 du 3 décembre 2018, INF/MSME/R/13/Rev.1 du 9 décembre 2019, INF/MSME/R/21 du 15 décembre 2020, et INF/MSME/R/30 du 11 février 2022.

² Les Membres du Groupe de travail informel sur les MPME sont les suivants: Afghanistan; Albanie; Antigua-et-Barbuda; Arabie saoudite, Royaume d'; Argentine; Arménie; Australie; Bahreïn, Royaume de; Belize; Brésil; Brunéi Darussalam; Canada; Chili; Chine; Colombie; Corée, République de; Costa Rica; Côte d'Ivoire; Dominique; El Salvador; Équateur; Fédération de Russie; Gambie; Géorgie; Grenade; Guatemala; Guyana; Honduras; Hong Kong, Chine; Islande; Israël; Japon; Kazakhstan; Kenya; Liechtenstein; Macao, Chine; Macédoine du Nord; Malaisie; Mexique; Moldova, République de; Mongolie; Monténégro; Myanmar; Nicaragua; Nigéria; Norvège; Nouvelle-Zélande; Pakistan; Paraguay; Pérou; Philippines; Qatar; République démocratique populaire lao; République dominicaine; République kirghize; Royaume-Uni; Saint-Kitts-et-Nevis; Saint-Vincent-et-les Grenadines; Sainte-Lucie; Singapour; Suisse; Tadjikistan; Taïpei chinois; Türkiye; Ukraine; Union européenne et ses 27 États membres; Uruguay; et Viet Nam.

³ INF/MSME/W/36.

été convenu qu'en 2022, les travaux se concentreraient sur la préparation à la cybersécurité, les envois de faible valeur, l'économie verte et les références aux MPME dans les accords commerciaux régionaux. Le Canada a également suggéré de mettre à niveau la base de données sur les références aux MPME faites dans les EPC lancée l'année dernière pour y faire figurer les questions et réponses. Pour ce qui était de la mise en œuvre de l'ensemble de textes, l'ITC a fait une présentation sur les projets du Global Trade Helpdesk pour 2022; la Côte d'Ivoire a invité la Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF) à faire une présentation sur l'identifiant d'entité juridique (LEI) à l'appui de l'annexe 6; et le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) a présenté son nouveau rapport concernant les bonnes pratiques réglementaires dans le cadre des mesures SPS. Quatre présentations externes ont été faites, d'abord par les Philippines sur le Programme d'action de Boracay, puis par l'ITC sur son initiative GreenToCompete, par la CNUCED sur l'élaboration de l'ensemble d'instruments du G-20 intitulé "Born Green via Digital" et, encore, par la CNUCED sur les normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR). Dans les débats concernant le programme de travail pour 2022, les Membres ont dit qu'ils souhaitaient continuer d'examiner les questions abordées dans les présentations. L'Union européenne a suggéré de mettre à jour la note de 2019 sur les dispositions des accords commerciaux régionaux (ACR) relatives aux MPME et que les Membres partagent leur expérience concernant ces dispositions. Tofara Online, l'un des quatre gagnants de l'initiative de 2021 "Digital Champions for Small Business", a également participé à la réunion. Le document INF/MSME/R/31 contient un résumé complet de la réunion et des exposés présentés.

2.3. Le Groupe de travail sur les MPME a tenu sa deuxième réunion ouverte de l'année le 7 avril 2022 (INF/MSME/CN/16). Dans leurs remarques liminaires, les Membres ont mis l'accent sur la crise internationale en Ukraine, y compris les difficultés et les perturbations des échanges causées par le conflit pour les MPME. S'agissant des travaux en cours du Groupe, le Mexique, en sa qualité de coordonnateur de la plate-forme en ligne Trade4MSMEs, a noté que la traduction du site Web en français et en espagnol était achevée et que des invitations avaient été envoyées aux organisations internationales qui travaillent sur le commerce des MPME pour leur demander de rejoindre le réseau Trade4MSMEs et de devenir partenaires de la plate-forme. Après le succès, en 2021, de l'initiative "Digital Champions for Small Business" organisée conjointement avec l'ICC et l'ITC, le Groupe de travail sur les MPME est convenu de faire de ce concours un événement annuel avec les deux partenaires. Il a été décidé que le thème choisi pour 2022 concernerait l'aide apportée aux MPME pour leur écologisation. S'agissant de la mise en œuvre de l'ensemble de textes, l'ITC a présenté des renseignements actualisés sur le Global Trade Helpdesk (GTH) et remercié les 39 Membres qui avaient vérifié leurs renseignements nationaux conformément à l'annexe 2 de l'ensemble de textes. Le deuxième exposé a été fait par le Secrétariat et portait sur le premier examen quinquennal de l'AFE, en lien avec l'annexe 3 de l'ensemble de textes. Il a été noté que l'AFE permettait la prévisibilité et l'uniformité des normes commerciales, qui profitent nettement plus aux MPME. S'agissant de l'annexe 5, le Groupe a entendu un exposé sur la mise en œuvre de la Décision de 2019 concernant la BDI, qui simplifie les processus et permet d'intégrer des éléments de données additionnels. S'agissant des travaux relatifs aux MPME dans les autres organes de l'OMC, le Secrétariat du Comité OTC a informé le Groupe de travail sur les MPME de son travail sur les procédures d'évaluation de la conformité, l'amélioration de la transparence grâce à la plate-forme ePing et les bonnes pratiques réglementaires. Le Secrétariat du Groupe de travail sur les MPME a également présenté le rapport actualisé sur les références faites aux MPME dans les ACR (INF/MSME/W/6/Rev.3) et la base de données correspondante. Une présentation externe a été faite par la Global Cyber Alliance (GCA) sur l'ensemble de ressources en libre accès pour les MPME qu'elle a créé pour ces entreprises. Le document INF/MSME/R/32 contient un résumé complet de la réunion et des exposés présentés.

2.4. Le 19 mai 2022, juste avant la CM12, le Groupe de travail sur les MPME s'est réuni brièvement pour la troisième fois afin d'examiner les actions prévues pour la Conférence ministérielle (INF/MSME/CN/17). Après que certaines délégations ont contacté le coordonnateur du Groupe de travail sur les MPME pour lui indiquer qu'elles ne seraient plus en mesure d'approuver la Déclaration de la CM12 sur les MPME (WT/MIN(21)/1) comme convenu, le coordonnateur a suggéré que, conformément à la Déclaration ministérielle conjointe de la CM11 (WT/MIN(17)/58/Rev.1), il distribuerait au lieu de cela, sous sa propre responsabilité, un rapport du coordonnateur basé sur le projet de Déclaration de la CM12 (INF/MSME/W/36). En outre, le coordonnateur a indiqué que plutôt que de convoquer une réunion ouverte sur les MPME au niveau des ministres, il donnerait une conférence de presse pour présenter les résultats des travaux du Groupe depuis la CM11 et pour annoncer le réseau Trade4MSMEs.

2.5. La quatrième réunion du Groupe de travail sur les MPME s'est tenue le 15 juillet 2022 (INF/MSME/CN/18) et était la première réunion ouverte après la CM12. À cette occasion, le Groupe a formellement souhaité la bienvenue au Tadjikistan, qui est devenu le 95ème membre. Les discussions se sont concentrées sur la voie à suivre. Les sujets évoqués présentant un intérêt pour le Groupe de travail sur les MPME comprenaient la numérisation du commerce, la préparation à la cybersécurité, les MNT, l'accès à l'information, l'accès au financement et les envois de faible valeur. Il a été souligné qu'à l'avenir, les questions relatives aux MPME seraient considérées sous le prisme du commerce et que le Groupe de travail sur les MPME devrait continuer d'échanger des renseignements et de coordonner avec les autres organes de réglementation de l'OMC. Des renseignements actualisés sur la plate-forme en ligne Trade4MSMEs ont été fournis à propos de l'achèvement de la révision des traductions en espagnol et en français, de l'élaboration en cours de nouveaux guides et de la recherche de financements additionnels. S'agissant de la mise en œuvre de l'ensemble de textes de 2020 concernant les MPME, la Suisse a annoncé l'insertion d'un chapitre sur les MPME dans son récent EPC. Un exposé a été effectué sur le Trade Logistics Information Pipeline (TLIP) du Royaume-Uni et du Kenya et leur ambition de numériser le processus commercial pour faciliter le commerce des MPME entre ces deux économies. Le coordonnateur a effectué une brève mise à jour concernant les recherches menées actuellement par le Secrétariat sur les dispositions des ACR relatives aux MPME et sur leur utilisation par les petites entreprises. Le document INF/MSME/R/33 contient un résumé complet de la réunion et des exposés présentés.

2.6. Le 12 octobre 2022, le Groupe de travail sur les MPME a tenu sa cinquième réunion ouverte (INF/MSME/CN/19). La cinquième réunion ouverte du Groupe de travail sur les MPME a de nouveau mis l'accent sur la voie à suivre, avec la volonté clairement exprimée de continuer à examiner les dispositions des ACR relatives aux MPME. Les autres sujets présentant un intérêt incluent les MPME rurales, la durabilité, le commerce transfrontières sans papier, les envois de faible valeur et l'application des perspectives de genre aux recommandations commerciales concernant les MPME. Le Groupe a également envisagé la possibilité d'organiser des sessions spécifiques et d'élaborer des recueils de bonnes pratiques sur ces sujets. En ce qui concerne la mise en œuvre de l'ensemble de textes de 2020 concernant les MPME, le Mexique a signalé avoir inclus une section sur les MPME dans son rapport EPC d'octobre 2022, tandis que l'Uruguay a informé le Groupe des travaux menés pour mettre en œuvre la Décision de 2019 concernant la BDI. Il a été dit qu'il serait intéressant d'améliorer et d'élargir la base de données sur les références faites aux MPME dans le cadre des EPC. Les Membres ont également demandé que soit établie une cartographie des discussions liées aux MPME menées dans les autres Comités de l'OMC. Des renseignements actualisés sur la plate-forme en ligne Trade4MSMEs ont été fournis. Il était prévu de poursuivre les activités de promotion dans le cadre de quatre webinaires nationaux ayant déjà eu lieu et deux autres prévus pour le Mexique et la République dominicaine. Douze nouveaux guides ont également été publiés en amont du Forum public de septembre. Les deux finalistes du concours "Small Business Champions" pour 2022 ont présenté au Groupe leurs propositions gagnantes. Deux réunions d'information sur les discussions relatives aux MPME tenues dans d'autres Comités de l'OMC ont été organisées par le Secrétariat: la première au sujet de la séance thématique du Comité OTC de juillet sur les MPME et la deuxième à propos de la mise en œuvre de la Décision de 2019 concernant la BDI. Le Secrétariat a également effectué deux présentations, la première sur les conclusions d'une revue de la littérature concernant les effets des accords commerciaux régionaux sur la participation des MPME au commerce (INF/MSME/W/40) et la seconde sur les paiements transfrontières et l'AGCS. La réunion d'information du Secrétariat a été suivie d'une séance de partage de connaissances avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et Visa sur le commerce inclusif et les paiements transfrontières, organisée par le Forum économique mondial (WEF). Le Groupe a également entendu trois exposés thématiques présentés par l'ITC, la fondation IOTA et la Global Express Association (GEA) sur la facilitation des échanges, la numérisation des documents commerciaux et les envois de faible valeur. Le document INF/MSME/R/34 contient un résumé complet de la réunion et des exposés présentés.

3 MISE EN ŒUVRE DE L'ENSEMBLE DE TEXTES DE 2020 CONCERNANT LES MPME

3.1. Après la liste globale convenue par le Groupe de travail sur les MPME (INF/MSME/W/35/Corr.1), les Membres ont continué de mettre en œuvre l'ensemble de textes de 2020 concernant les MPME (INF/MSME/4/Rev.2).

3.1 Annexe 1

3.2. Le Secrétariat a mis à jour [jusqu'au milieu de l'année 2022] sa base de données sur les références faites aux MPME dans les EPC. En outre, la Suisse et le Mexique ont tous deux inclus dans leur EPC des sections consacrées aux MPME.

3.2 Annexe 2

3.3. En septembre 2021, l'ITC a informé le Groupe des derniers faits nouveaux concernant le Global Trade Helpdesk (GTH) et distribué aux Membres un document afin qu'ils examinent les renseignements nationaux disponibles sur le site du GTH. À la fin de l'année, des renseignements actualisés et vérifiés avaient été reçus de la part de 42 signataires de l'ensemble de textes de 2020 sur les MPME.

3.3 Annexe 3

3.4. En ce qui concerne l'annexe 3, le Canada a rappelé l'achèvement récent de l'examen quadriennal de l'Accord sur la facilitation des échanges (G/TFA/2) ainsi que l'événement pour célébrer le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord (les enregistrements de l'événement sont disponibles sur [YouTube](#)). Tant le rapport que l'événement anniversaire fournissent des renseignements pertinents pour les MPME, y compris les réalisations à ce jour en matière de mise en œuvre, et envisagent ce qui doit être fait à l'avenir pour continuer d'aider les Membres de l'OMC à réduire les frictions commerciales à leurs frontières.

3.4 Annexe 5

3.5. En octobre 2022, l'Uruguay a annoncé l'achèvement et la mise en œuvre de son accord avec le Secrétariat pour la transmission automatique par voie électronique de ses données tarifaires et de ses données relatives aux importations à la BDI. L'Uruguay et le Canada sont ainsi les deux membres du Groupe de travail sur les MPME à avoir conclu de tels accords.

3.5 Annexe 6

3.6. La Côte d'Ivoire a invité la Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF) à présenter les principales conclusions de son étude intitulée "Le LEI: La clé qui déverrouillera l'inclusion financière dans les pays en développement". D'autres exposés sur le financement lié au commerce et les paiements transfrontières ont été reçus de la part du Secrétariat de l'OMC sur le GATT et du WEF sur un groupe spécial qu'il a organisé avec la BID et Visa en octobre.

4 AUTRES ACTIVITÉS

4.1 Autres

4.1. Le Groupe s'est réuni virtuellement avec le secteur privé en février 2022 l'après-midi de la première réunion ouverte de l'année. Parmi les sujets abordés par les participants du secteur privé figuraient la préparation à la cybersécurité, le soutien pour l'adoption de la Loi type sur les documents transférables électroniques de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et les normes de durabilité, dont la prolifération entrave le commerce des MPME.

4.2. Le développement de la plate-forme en ligne Trade4MSMEs s'est poursuivi tout au long de l'année. La traduction du site Web en espagnol et en français s'est terminée et 12 nouveaux guides pour les MPME et les décideurs ont été élaborés dans les domaines de la politique de la concurrence, des taux de change, des marchés publics, de la facilitation de l'investissement, des ACR, de la logistique inverse, des normes relatives au commerce transfrontières sans papier, du principe "Penser aux PME d'abord", des mesures correctives commerciales et des normes de durabilité volontaires. La promotion s'est poursuivie tout au long de l'année grâce à plusieurs webinaires d'information conjoints du GTH et de Trade4MSMEs dispensés en ligne, dont un lors du Forum 2022 du SMSI à l'UIT, et quatre webinaires nationaux organisés virtuellement pour le Chili, la Colombie, la République dominicaine et le Mexique. Dans une perspective de durabilité et d'amélioration à long terme, un partenariat stratégique a été établi avec l'Institute of Export and International Trade

(IOE&IT) du Royaume-Uni et un don de financement a été accordé par Google. Trade Finance Global (TFG) est également devenu partenaire de la plate-forme pour donner davantage de visibilité au site Web.

4.3. Lancé le 8 juin 2022, le réseau Trade4MSMEs regroupe actuellement 17 banques de développement et organisations internationales et régionales, et des activités de sensibilisation se poursuivent auprès d'autres organisations. Créé dans l'objectif de tenir à jour la plate-forme en ligne Trade4MSMEs, le réseau vise également à faciliter la collaboration entre les participants, à trouver de nouveaux outils pour aider les MPME dans leurs activités commerciales et à étudier les possibilités de projets conjoints. Le réseau prévoit de se réunir une fois par an. Parmi les participants au réseau, on peut citer les suivants: Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banque interaméricaine de développement, Organisation internationale du travail, Union internationale des télécommunications, Centre du commerce international, Organisation de coopération et de développement économiques, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, Organisation des Nations Unies pour le développement, Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, Organisation mondiale des douanes, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, et Banque mondiale.

4.4. Le 27 juin 2022, le Groupe de travail de l'OMC sur les MPME a célébré la Journée internationale des MPME en lançant la deuxième édition de l'initiative Small Business Champions sur le thème "Aider les petites entreprises dans la transition vers une économie durable" et en organisant une table ronde avec des représentants des entreprises UPS, Sage, ADJOAA et Mantra Beauty. Des observations liminaires ont été formulées par S.E. M. José Luís Cancela Gómez, Coordonnateur du Groupe de travail de l'OMC sur les MPME et Ambassadeur de l'Uruguay; Mme Pamela Coke-Hamilton, Directrice exécutive du Centre du commerce international; M. John Denton, Secrétaire général de la Chambre de commerce internationale; et Dre Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce.

4.5. Près de 90 propositions ont été reçues dans le cadre du concours "Small Business Champions". Les deux gagnants et les deux finalistes ont été annoncés au cours d'une cérémonie virtuelle le 26 septembre avant le Forum public de l'OMC. Les gagnants sont l'Association professionnelle Accompagnements Valeurs Expertises Conseils (A.V.E.C) du Bénin et la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Tanzanie (TCCIA), et les deux finalistes sont Inclusive Trade Ltd. (Royaume-Uni) et le Programme Pro Bono pour les entreprises émergentes de Sidley Austin (monde). Un deuxième événement promotionnel intitulé Building Bridges s'est tenu à Genève le 5 octobre.

4.6. En sa qualité de coordonnateur du Groupe de travail sur les MPME, S.E. M. l'Ambassadeur José Luís Cancela Gómez a été invité à participer à diverses réunions et webinaires organisés par des parties prenantes extérieures pour mieux faire connaître les efforts déployés par le Groupe. On peut ainsi citer la séance conjointe du Mexique avec l'ITC et le Groupe de travail sur les MPME lors du Forum public intitulée "Plates-formes numériques au service d'une croissance inclusive". Cette séance a été consacrée à l'examen de la manière dont les outils numériques peuvent être mobilisés pour connecter les MPME aux marchés mondiaux et était animée par l'Ambassadeur du Mexique Ángel Villalobos Rodríguez. Entre autres interventions, on peut citer: le Dialogue Sud-Sud sur les PMA et le développement en mai; le Groupe intergouvernemental d'experts (GIE) de la CNUCED; une séance du Forum public intitulée "Réduire la fracture numérique – autonomiser les communautés de PME"; une séance intitulée "PI et possibilités d'innovation en matière de financement de la propriété intellectuelle" organisée en marge du Conseil des ADPIC d'octobre; et le Sommet de Jordanie sur les PME arabes.

4.7. En outre, le coordonnateur a publié deux bulletins d'information en 2022. Ces bulletins contenaient des renseignements actualisés sur les travaux et initiatives du Groupe, y compris la plate-forme en ligne Trade4MSMEs, les présentations faites au Groupe et l'initiative "Small Business Champions".

4.8. Enfin, le Groupe de travail sur les MPME a créé une nouvelle cote de document (INF/MSME/P) pour permettre aux opérateurs commerciaux et à leurs représentants de présenter directement des

recommandations au Groupe de travail sur les MPME. Quatre documents ont été reçus avec des recommandations formulées par Africa Women in Trade, la Global Express Association, et l'Asian Trade Centre Foundation.

5 CONCLUSION

5.1. Le Groupe de travail informel a adopté le présent rapport annuel (2022) à sa réunion ouverte du [8 février 2023].
